

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Compte-rendu du 18 décembre 2020

Membres présents :

Présidente : Mme Maguy COURTOY

Membres du conseil municipal : Mesdames PERRIN Pauline, GALMICHE Gisèle, DEVOILLE Monique et LARRIERE Sophie (suppléante)

Arrivée à 17h20 : Madame KOWALIK Anne-Charlotte

Arrivées à 17h50 : Mesdames GUY Saida et MENIGOZ Claudine (suppléante)

Membres de la commune : Mesdames BELAHCENE Zohra, GALMICHE Claudine et ROGER Angélique

Membres absents excusés : Mesdames LASSAUGE Emilie (procuration à DEVOILLE Monique), BORDOT Vanessa (procuration à PERRIN Pauline)

Le quorum est atteint.

- 17h, Mme la Présidente déclare ouverte la 4^o réunion du CCAS

- Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 13 novembre 2020, le registre des délibérations a été signé par tous les membres présents.

ORDRE DU JOUR -

1^o - Demande d'aide sociale (Mme PERRIN Pauline, pompier, est sortie au moment du vote)

Mme Anne-Marie BALLAY a activé par erreur un appel à Présence Verte. Les voisins prévenus se sont rendus sur place, mais n'ont pas pu pénétrer dans la maison. Ils ont donc fait appel aux pompiers qui ont facturé 200,00 € à Présence Verte, laquelle a accordé un geste commercial de 100,00 €.

Reste donc à charge à Mme BALLAY la différence de 100,00 €.

La majorité est d'accord pour accorder à cette personne une aide de l'ordre de 50,00 €.

Mais dorénavant, outre les revenus, le montant des charges sera demandé pour chaque dossier.

2^o - Situation sanitaire des personnes fragiles dans le registre COVID et CANICULE

Le détail a été fait par les dames du CCAS pour chacune des personnes contactées.

Il n'y a pas de cas particulier à relever à ce jour.

A noter que le mini-bus de transport a repris son service le mercredi 16/12/20, puis à partir du mercredi 06/01/21 tous les 15 jours à 14h.

Ont été également évoqués les points suivants :

Bilan définitif des bons de 20,00 € (en remplacement du repas des anciens)

Sur les 314 bons distribués, 263 personnes les ont utilisés selon le détail ci-après :

- 96 au restaurant P'TIT CHARIOT
- 69 à la boulangerie LA CORBINUSIENNE
- 63 à la boulangerie DES LORIS
- 35 à la Galerie DES DELICES

d'où 51 bons non utilisés .

Colis de NOEL (pour les personnes de plus de 75 ans)

Il a été distribué 122 colis de NOEL pour personnes seules et en couple.

Chaque colis contenait une boîte de chocolats et un bon d'achat de 25,00 € utilisable du 14/12/20 au 16/01/21, à valoir au magasin CASINO à Corbenay.

La séance est levée à 18h.